

G1205 - Personnel d'attractions ou de structures de loisirs

Appellations (Métiers courants)

- Agent / Agente d'exploitation des attractions
- Employé / Employée de manège forain
- Animateur / Animatrice d'attractions
- Opérateur / Opératrice de parcours acrobatique dans les arbres

Définition

Accueille, informe et oriente les visiteurs afin de leur faire découvrir les attractions de la structure (jeux électroniques, manèges, équipements sportifs, ...) selon les règles de sécurité des établissements recevant du public.

Peut piloter une attraction.

Peut effectuer la vente de produits.

Peut coordonner l'activité d'une équipe.

Accès à l'emploi métier

Remarque ADEM : Les informations décrites dans cette rubrique ne sont pas applicables au Luxembourg

Cet emploi/métier est accessible avec une expérience professionnelle dans le secteur des loisirs sans diplôme particulier.

Un diplôme de niveau Bac+2 (BTS, DUT) peut être demandé pour les postes de responsable d'attraction.

Les permis B ou C peuvent être exigés.

Un ou plusieurs Certificat(s) d'Aptitude à la Conduite En Sécurité -CACES- conditionné(s) par une aptitude médicale à renouveler périodiquement peu(ven)t être requis.

La pratique d'une langue étrangère, en particulier l'anglais, peut être requise.

Conditions d'exercice de l'activité

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de parcs d'attractions, de loisirs, d'exploitation foraine, ... en contact avec les clients et en relation avec le service d'exploitation.

Elle peut varier selon le secteur (attractions, loisirs, salle de spectacle, ...).

Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, en soirée.

Elle peut s'effectuer en extérieur, en hauteur.

Le port d'équipements de protection (chaussures de protection, ...) peut être requis.

Activités et compétences de base

Activités

- Mettre en place les conditions d'accueil de contrôle et de sécurisation du public
- Vérifier le fonctionnement des équipements et dispositifs de sécurité et signaler les dysfonctionnements
- Accueillir et renseigner le public sur le fonctionnement de la structure (plan du site, programme, remise de livret d'accueil, ...)
- Contrôler les conditions d'accès du public (billets, âge, taille, ...) et orienter les personnes sur le lieu d'attraction

Compétences

- Règles de sécurité des biens et des personnes
- Gestes d'urgence et de secours
- Typologie des clients/consommateurs
- Modalités d'accueil

G1205 - Personnel d'attractions ou de structures de loisirs

Activités et compétences de base

Activités	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> ■ Ranger et nettoyer l'espace d'intervention et les équipements d'attraction 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Techniques de communication ■ Techniques de prévention et de gestion de conflits

Activités et compétences spécifiques

Activités	Compétences
<p>Intervenir sur des attractions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ A sensation ■ Sur eau ■ Sur rails 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Effectuer ou participer aux opérations de montage/démontage d'attractions 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Eléments de base en mécanique générale
<p>Réaliser des interventions nécessitant une habilitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Prévention et Secours Civiques de niveau 1 -PSC1- ■ Opérateur de parcours acrobatique en hauteur 	
<p>Utiliser un engin nécessitant une habilitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ CACES R 377 (Grues à tour) ■ CACES R 386 (Plates-formes élévatrices mobiles de personnes) ■ CACES R 389 (Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté) ■ CACES R 390 (Grues auxiliaires de chargement de véhicules) 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Vérifier les conditions d'installation et de sécurité du public (harnachement, ...) et procéder au verrouillage des systèmes de sécurité (barres, portes, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Procédures de contrôle d'attractions
<ul style="list-style-type: none"> ■ Ajuster les paramètres de fonctionnement d'une attraction (vitesse, durée, ...) et lancer l'animation (annonces, musique, jeux de lumière, ...) 	

G1205 - Personnel d'attractions ou de structures de loisirs

Activités et compétences spécifiques

Activités	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> ■ Surveiller le déroulement d'une attraction et mettre en place des mesures de sécurité (alerte, arrêt, ...) lors de dysfonctionnements 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Effectuer l'entretien de premier niveau des équipements d'attraction et renseigner les supports de suivi de maintenance 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Procédures d'entretien d'équipements d'attraction ■ Eléments de base en hydraulique
<ul style="list-style-type: none"> ■ Effectuer la vente de billets, d'objets souvenirs, de produits dérivés, de restauration légère 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Règles de tenue de caisse ■ Techniques de vente
<ul style="list-style-type: none"> ■ Procéder aux préparatifs du personnage (déguisement, maquillage, ...) et réaliser l'animation (mimiques, pose photo, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Techniques de maquillage ■ Techniques gestuelles
<ul style="list-style-type: none"> ■ Contrôler l'application des procédures et règles d'hygiène, sécurité, qualité et environnement 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Coordonner l'activité d'une équipe 	

Environnements de travail

Structures	Secteurs	Conditions
<ul style="list-style-type: none"> ■ Infrastructure sportive ■ Parc animalier ■ Parc d'attractions ■ Parc de loisirs ■ Parc naturel ■ Salle de jeux ■ Salle de spectacles 		

G1205 - Personnel d'attractions ou de structures de loisirs

Mobilité professionnelle

Emplois proches

Depuis	Vers
<ul style="list-style-type: none">■ Toutes les appellations■ Toutes les appellations	<ul style="list-style-type: none">■ G1401 - Assistance de direction d'hôtel-restaurant■ N4402 - Exploitation et manoeuvre des remontées mécaniques

Emplois envisageables si évolution

Depuis	Vers
<ul style="list-style-type: none">■ Toutes les appellations■ Toutes les appellations■ Toutes les appellations	<ul style="list-style-type: none">■ G1403 - Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique■ G1703 - Réception en hôtellerie■ M1601 - Accueil et renseignements